

Biodiversité de Vence





Édito

L'heure est au déclin. Une étude mondiale alerte sur la disparition des espèces terrestres depuis trente-cinq ans avec des conséquences désastreuses pour les milieux naturels, pour la planète... et pour l'Homme.

Ces effondrements aboutissent à la disparition des insectes partout sur la planète. On voit déjà certaines espèces de grenouilles et d'oiseaux disparaître dans le monde. Cette avancée vers la sixième extinction de masse doit tous nous mobiliser.

À Vence, les pesticides, facteur majeur de la perte d'insectes, ont été stoppés, l'éclairage nocturne a été réduit pour préserver la faune, et nous poursuivons avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) le recensement de notre riche et précieuse biodiversité communale. L'étudier, en évaluer le nombre et les espèces pour mieux la connaître et la protéger, pour mieux l'accueillir dans nos espaces boisés et dans nos jardins.

Un grand merci à la LPO investie dans cet Atlas de la Biodiversité Communale qui donne à découvrir la vie qui fourmille sous nos pieds et à nos côtés. Des 122 espèces de papillons de jour aux 13 espèces de reptiles, des 32 espèces de libellules aux 924 espèces de plantes... chacun de ces êtres vivants habitent notre territoire et sont précieux à notre vie sur Terre.

Merci à la LPO de contribuer à la conscience de notre responsabilité car chaque geste compte, chaque habitude, chaque comportement a des conséquences.

Nous pouvons vivre tout aussi heureux en accueillant les hirondelles et les chauves-souris pour se prémunir des moustiques! Alors avançons pour mieux protéger notre terre, tous ensemble, avec chaque Vençois, des Terriens profondément attachés à leur Ville.

Madame le Maire de VENCE,
Présidente du SIVOM du Pays de VENCE
Conseillère au développement pour la Métropole

Avec cet Atlas de la Biodiversité Communale que la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) est très fière d'avoir réalisé, Vence dispose ainsi de connaissances précises sur la richesse des espèces présentes sur son territoire, leur évolution, leur comportement et les pressions qu'elles subissent.

Ce livret, reprenant notre travail d'inventaire, va permettre aux familles vençaises de découvrir une partie de la richesse de leur commune, et ainsi renforcer la sensibilisation et la mobilisation collective pour la biodiversité.

La Ville de Vence sait pouvoir compter sur la LPO, ses équipes et ses bénévoles, pour accompagner cette démarche et partager son expertise avec l'ensemble des habitants et des acteurs économiques du territoire.

C'est ensemble que nous pourrions préserver et valoriser cette biodiversité indispensable à notre qualité de vie et à notre vie tout simplement.

En effet, la biodiversité est en déclin. Toutes les études nous alertent sur la disparition massive des espèces terrestres et la plus récente montre un effondrement dramatique pour les insectes et les arthropodes en général, qu'il s'agisse de leur nombre, de leur biomasse ou de leur diversité. Avec des conséquences catastrophiques pour la faune insectivore et en particulier les oiseaux. Mais aussi pour les milieux naturels et de nombreuses activités humaines qui en dépendent.

À Vence, la prise de conscience de l'enjeu vital que représente l'environnement est historique et exemplaire. Avec des traductions concrètes et innovantes dans tous les domaines de l'action conduite par la Ville.

La préservation de la biodiversité dans les sites naturels mais aussi au cœur de l'espace urbain est un nouveau défi stratégique et urgent à relever. Nous nous devons d'apporter ensemble des réponses à la hauteur de cet enjeu.

Hélène BOVALIS,
Vice-présidente de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Atlas de la biodiversité communale

Qu'est-ce qu'un ABC ?

La biodiversité définit la diversité de la vie sur la Terre. Elle s'évalue en considérant la multitude des écosystèmes, c'est-à-dire les communautés d'êtres vivants en interaction avec leur environnement, l'ensemble des espèces animales et végétales, et enfin le patrimoine génétique porté par chaque être vivant.

« ABC » est l'acronyme pour « Atlas de la Biodiversité Communale ». Il s'agit d'un dispositif lancé par l'État en 2010, année internationale de la biodiversité, afin de développer au niveau communal la connaissance de la diversité des espèces vivantes du territoire.

L'ABC poursuit deux objectifs principaux. Le premier consiste à recenser et à localiser la faune et la flore présentes sur la commune de Vence. Le second est d'aboutir à une meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité sur le territoire communal en mettant à disposition l'information pour tous les habitants et visiteurs.

L'ABC repose sur un travail rigoureux d'inventaires naturalistes et de cartographies. Les données concernant la faune et la flore ont été fournies en partie par différents partenaires, et complétées par cinq années d'inventaires de terrain réalisés par les équipes de la LPO renforcées par l'implication des bénévoles. Au travers de diverses opérations (sorties nature, inventaires participatifs), les habitants ont été invités à découvrir et prendre part activement à la réalisation des inventaires. Les chiroptères ont été inventoriés par le Groupe Chiroptères de Provence.

Mer Méditerranée

■ Nice

Baou des Noirs
677 m

La Lubiane

Baou des Blancs
673 m

La Cagne

Les bois de la Sine

Le Malvan

Les Fraisses du Malvan
1 031 m

Col de Vence
963 m

Puy de Naouri
1 024 m

Vence

entre mer et montagne

Comment consulter l'ABC de la ville de Vence ?

Ce livret illustre une partie de la diversité des espèces de la commune. Il est complété par une publication téléchargeable dressant la liste de toutes les espèces connues sur le territoire communal. D'autre part, des cartes de répartition des espèces, suivant un maillage régional, sont consultables sur le site administré par la LPO : faune-paca.org. D'autres publications existantes (Faune-PACA publications, Plan de gestion piscicole du fleuve Cagne) ou à venir offriront à ceux qui le souhaitent des informations complémentaires.

Les données d'observations sont quant à elles toutes rassemblées dans trois bases de données (SILENE Flore pour les végétaux ; Faune-PACA et SILENE Faune pour les animaux).

Comment participer à l'ABC ?

Même si la phase d'inventaire principale est désormais achevée, un inventaire n'est jamais à considérer comme exhaustif. D'une part, de nombreuses familles d'espèces demandant des compétences très spécifiques restent à étudier (mousses, lichens, champignons, coléoptères, arachnides, collemboles, etc.), d'autre part les populations d'espèces sont dynamiques dans le temps et l'espace, localement des espèces disparaissent ou apparaissent, pour des causes naturelles ou d'origines humaines.

Grâce aux outils numériques il est possible à chacun de transmettre librement et en toutes saisons les observations des espèces qui nous entourent. Les débutants pourront venir se perfectionner lors des sorties naturalistes ou des formations organisées par la LPO.



Pour transmettre ses observations

■ Faune : Faune-PACA (www.faune-paca.org)

Géré par la LPO, Faune-PACA et son application pour smartphone « NaturaList » est le plus grand outil de science participative de la région. Il permet très simplement de transmettre ses observations. L'outil est libre (inscription nécessaire) et permet de consulter les cartes de répartition des espèces mises à jour en temps réel.

■ Flore

Plusieurs solutions existent, chacun trouvera celle qui est la plus adaptée à son besoin. Par exemple les applications « MesRelevés » et « CarNat » (Muséum national d'histoire naturelle) ou sur internet le « Carnet en ligne » (Tela Botanica).

Guêpier d'Europe © André SIMON, Paysage © Mathieu PÉLISSÉ

« **NaturaList** », l'application de référence pour saisir vos observations. Disponible sur Android et iOS.



Inventaires naturalistes



Comptage ornithologique

© Véronique MENILLO



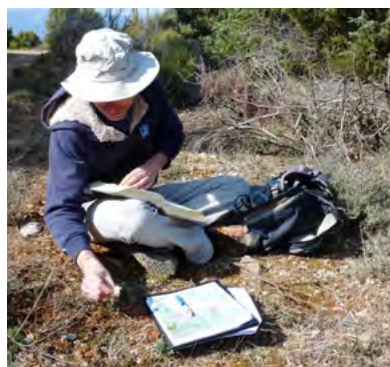
Identification des insectes

© LPO PACA



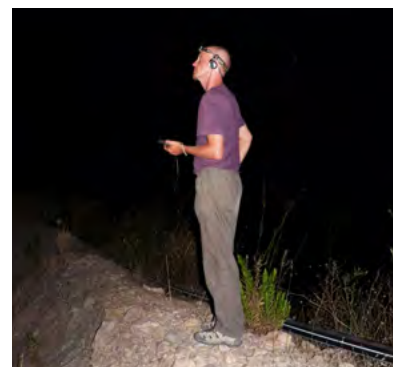
Inventaire des reptiles et des amphibiens

© Micaël GENDROT



Relevé botanique

© Elsa HUET-ALEGRE



Inventaire des chauves-souris

© Micaël GENDROT

1631 espèces
inventoriées

L'ABC a permis de collecter 33 187 données sur la commune représentant 1 631 espèces inventoriées, pour la flore, les animaux vertébrés et une partie des invertébrés. En prenant en compte l'ensemble du vivant, l'inventaire peut être poursuivi et serait augmenté de plusieurs centaines d'espèces, voire de milliers.

Groupes taxonomiques n'ayant pas
fait l'objet d'inventaires spécifiques

Taxon	Nombre d'espèces
Champignons-lichens	24
Bryophytes	127
Poissons	7
Papillons de nuit	55
Orthoptères	43
Coléoptères	61
Autres taxons	37



Oiseaux
149 espèces

Alpes-Maritimes : 396
France métropolitaine : 599



Mammifères
33 espèces

Alpes-Maritimes : 93
France métropolitaine : 159



Amphibiens
4 espèces

Alpes-Maritimes : 16
France métropolitaine : 43



Reptiles
13 espèces

Alpes-Maritimes : 34
France métropolitaine : 46



Odonates
32 espèces

Alpes-Maritimes : 64
France métropolitaine : 96



Papillons de jour
122 espèces

Alpes-Maritimes : 218
France métropolitaine : 263



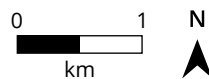
Flore
924 espèces

Alpes-Maritimes : 3 300
France métropolitaine : 6 000

Carte des points d'observation d'espèces

Légende

- Pointage faune
- Pointage flore
- ⋈ Limite communale
- Maille de 1 km²



Google Earth

Comment agir pour préserver la biodiversité ?

L'Homme bénéficie depuis toujours des services rendus par la biodiversité : alimentation, épuration de l'eau, fibres textiles, etc. La forte dégradation des écosystèmes actuellement observée va provoquer, si rien n'est fait, des effets majeurs sur la qualité de vie et la santé des populations humaines. Il est donc essentiel de bien connaître notre patrimoine naturel commun afin de mieux le protéger.

Grâce à l'ABC de la ville de Vence il appartient à chacun de s'informer des richesses naturelles locales.

Nous devons tous agir et dans tous les aspects de nos activités, pour la sauvegarde de la biodiversité. Les services municipaux et les associations pourront vous y aider.



En balade : ne pas déranger la faune, éviter les cueillettes, ne pas laisser de traces de son passage.



Au travail : mesurer son impact sur la biodiversité et mettre en place des mesures pour supprimer et réduire les effets de son activité sur l'environnement.



À la maison ou dans l'entreprise : respecter les gîtes des animaux (nids d'hirondelles, colonie de chauves-souris, etc.) et mettre en place des aménagements pour accueillir la biodiversité dans les bâtiments.



En étant curieux : participer à des sorties nature et des inventaires participatifs, se documenter, observer son jardin, etc.



Au jardin ou dans les espaces publics : accueillir la biodiversité, par exemple en créant un Refuge LPO, en plantant des végétaux adaptés (plantes mellifères, espèces non invasives, etc.), ou en laissant une partie évoluer naturellement.



En s'impliquant activement dans des actions en faveur de la biodiversité et en soutenant les organismes dédiés.



En se fournissant en alimentation, en produits et en matériaux : consommer responsable (bio, local, produits éco-conçus, etc.), réduire ses déchets, réparer les objets et recycler.



Dans la vie de la Cité : mettre en place et soutenir des politiques publiques pour l'environnement.



En respectant la réglementation de protection des espaces naturels et des espèces, ainsi que la réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires.



Demi-deuil
© Laurent ROUSCHMEYER

Les actions de la ville de Vence

■ ZÉROPHYTO

Vence donne l'exemple pour l'ensemble de son territoire (y compris les cimetières qui sont entretenus sans pesticides depuis février 2016).

■ GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES

Sur le territoire vençois la gestion et l'entretien des espaces verts, en milieu urbain, est réalisée en prenant en compte les spécificités des espèces présentes et de leurs besoins. Cette pratique est en totale adéquation avec l'arrêt total des produits phytosanitaires pour les traitements des espaces verts.

■ CORRIDOR BIOLOGIQUE

Pour préserver son environnement naturel, la commune dispose d'une étude définissant une Trame Verte et Bleue (TVB) issue d'observations naturalistes et de l'utilisation d'un programme de modélisation numérique. Il s'agit d'un outil permettant d'identifier les zones les plus importantes à conserver ou à restaurer pour permettre les déplacements de la faune.

■ FICHE CONSEIL URBANISME

Diffusée lors du dépôt des déclarations de travaux et des permis de construire, elle invite les maîtres d'ouvrage à intégrer la biodiversité dans les constructions et minimiser les dangers pour les animaux (collision contre les vitrages, poteaux creux, pollution lumineuse, etc.).

■ CRÉATION D'ESPACES VERTS EN VILLE

Dès qu'elle entreprend de nouveaux aménagements sur le domaine public, la municipalité n'oublie jamais d'y inclure de nouvelles plantations qui rajoutent du végétal en ville.

■ JARDINS PARTAGÉS ET FAMILIAUX

Les espaces partagés sont plantés de fleurs, arbustes fleuris, plantes potagères, choisis en fonction des saisons. L'intégralité des jardins sont cultivés de manière écoresponsable et bio.

Les jardiniers sont initiés aux éco gestes au jardin et prennent conscience de ce milieu vivant qui nécessite des connaissances sur les plantes, le sol, le climat, les saisons, etc. Favoriser la biodiversité, ne pas utiliser de pesticides ou d'engrais chimiques, économiser l'eau, recycler les déchets verts, etc., sont les principes des jardins familiaux.

■ SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS À LA BIODIVERSITÉ

La ville de Vence mène depuis des années de nombreuses actions pour toucher tous les citoyens, quel que soit leur âge : manifestations publiques (Fête de la Nature, Ma Ville est un grand jardin, etc.), organisation de conférences et d'expositions, sorties nature pour les familles en partenariat avec la LPO, formation des agents municipaux.



Les enfants de Vence rencontrent un apiculteur © Eve LEBEGUE

■ ÉDUCER LES ENFANTS À LA NATURE

L'apprentissage de la nature et des gestes pour la conserver par les plus jeunes est intégré au programme éducatif de la ville. En partenariat avec la LPO des interventions sont programmées tout au long de l'année dans les activités de l'accueil périscolaire, en lien avec les enseignants et leurs classes, ainsi que durant les vacances de printemps avec le club nature « Deviens un véritable ornitho ».

■ REFUGE LPO

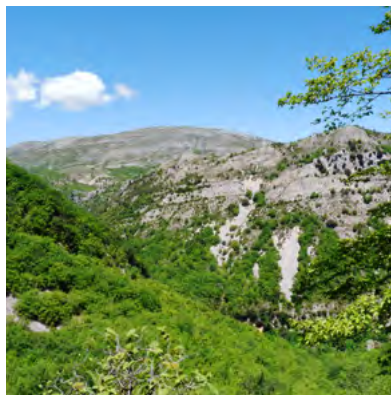
La ville a adhéré au label Refuge LPO® pour le parc de la Conque, qui consiste en un engagement moral à préserver la nature et à améliorer la biodiversité du site.

■ SOUTIEN DE PROJETS ASSOCIATIFS

Une aide logistique et financière est apportée par la commune aux associations locales s'investissant dans des projets pour préserver le patrimoine naturel vençois.

Les habitats naturels de Vence

Située au centre du département des Alpes-Maritimes la commune de Vence jouit d'une situation géographique et climatique privilégiée. Le territoire communal s'étage entre 50 m (vallée de la Cagne) et 1 031 m d'altitude (aux Fraisses du Malvan), et reçoit plus de précipitations que la frange côtière. Placée à l'extrémité sud-est des reliefs calcaires des Préalpes de Grasse, un des centres d'endémisme (zone géographique regroupant des espèces présentes nulle part ailleurs) du département, la commune de Vence accueille une palette d'habitats naturels variée expliquant la diversité des espèces vivantes.



© DR

Des vallées profondes et fraîches

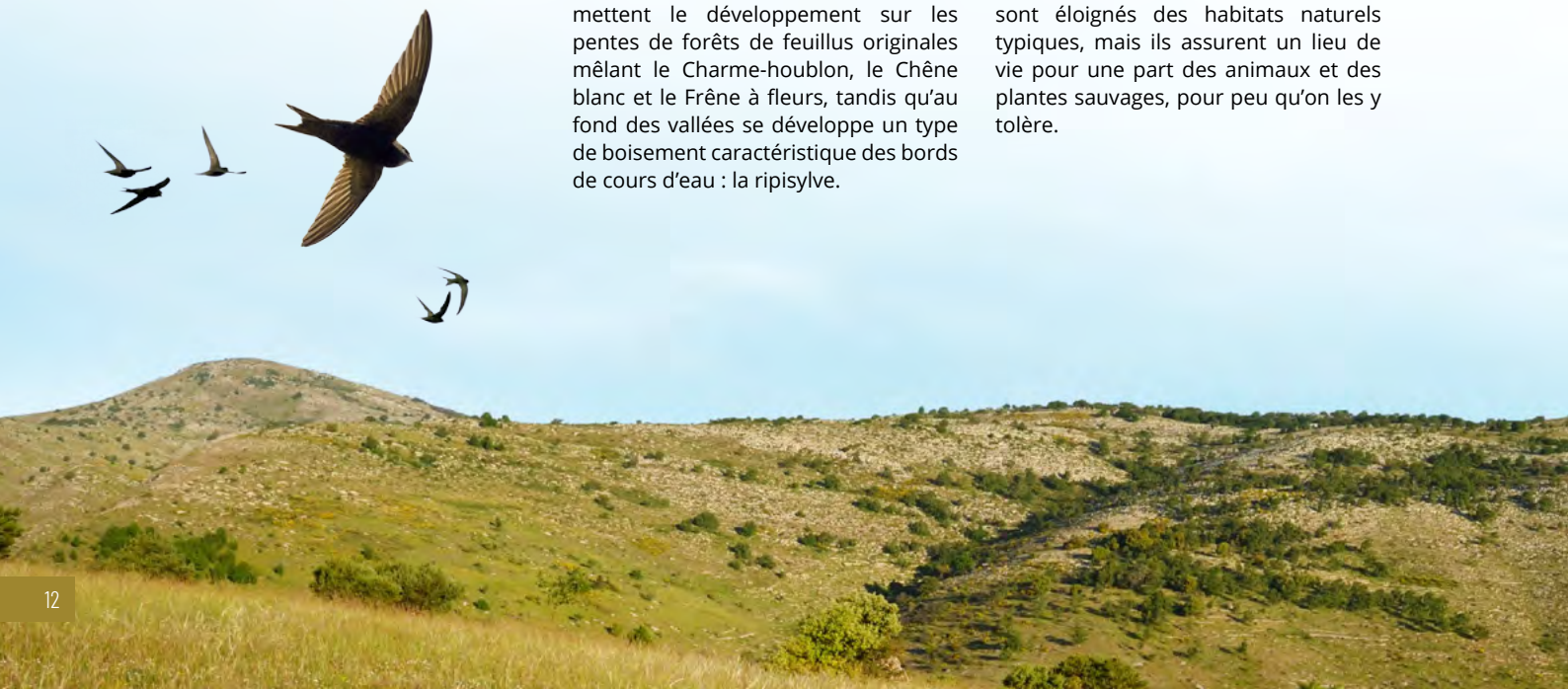
Les pentes souvent raides des vallées de la Cagne, de la Lubiane et du Malvan donnent des conditions d'expositions globalement plus ombragées. L'humidité apportée par les cours d'eau et la condensation de l'air marin apporte plus de fraîcheur. Ces conditions permettent le développement sur les pentes de forêts de feuillus originales mêlant le Charme-houblon, le Chêne blanc et le Frêne à fleurs, tandis qu'au fond des vallées se développe un type de boisement caractéristique des bords de cours d'eau : la ripisylve.



© TANGI CORVELER

Collines et plateaux autour de la ville

Le relief adapté aux cultures et à l'établissement des constructions a été progressivement modelé par l'Homme. Actuellement ces espaces sont principalement dédiés aux jardins privés réalisés sur d'anciennes terrasses agricoles (olivaie, horticulture). Les jardins sont éloignés des habitats naturels typiques, mais ils assurent un lieu de vie pour une part des animaux et des plantes sauvages, pour peu qu'on les y tolère.





© Micaël GENDROT

Les bois de la Sine

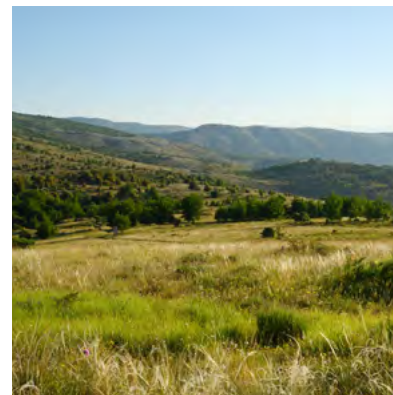
Principalement constituée de chênaies blanches (Chêne blanc) et de pinèdes (Pin d'Alep, reboisement avec des Pins maritimes), il s'agit de la partie des collines et plateaux vençois autrefois cultivés, qui sont retournés à un état naturel. Le sous-bois est riche en arbustes et en lianes à feuilles persistantes et coriaces, dites « sclérophiles ».



© Eve LEBEGUE

Les escarpements rocheux des baous

Accident géologique remarquable lié à la formation des Alpes, les falaises des baous constituent un chevauchement, c'est-à-dire la présence de terrains plus anciens (de l'ère secondaire) au-dessus de terrains plus récents (de l'ère tertiaire). Les falaises orientées au sud constituent des habitats naturels verticaux ou escarpés avec des conditions d'expositions contrastées. Les versants les plus chauds permettent même à certaines plantes du littoral de s'y acclimater malgré l'altitude.



© Jean-Marc FÉRAUD

Le plateau du col de Vence

Le sol constitué de roches calcaires est à l'origine de l'aridité de ces milieux : l'eau s'infiltre dans les profondeurs en dissolvant la roche et forme un relief dit « karstique ». L'altitude importante du plateau, l'absence d'eau en surface, et des incendies récurrents expliquent une certaine rudesse des conditions de développement de la flore. Néanmoins les habitats du Col de Vence abritent une grande part de la diversité en espèces de la commune. On y retrouve des habitats de garrigues basses et de pelouses sèches entrecoupées de buissons et de bosquets d'arbres implantés là où les sols sont les plus profonds et dans les zones non brûlées récemment.

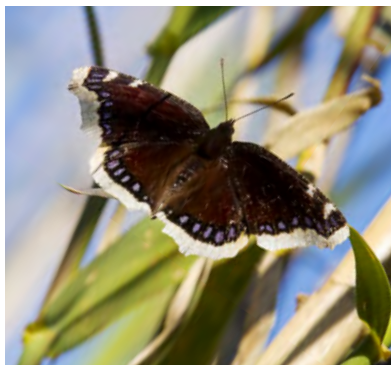
Martinets noirs © Aurélien AUDEVARD
Col de Vence © Jean-Marc FÉRAUD



La Cagne © Jean-Marc FÉRAUD

Les cours d'eau

La Cagne, la Lubiane et le Malvan sont les principaux cours d'eau du territoire vençois, et totalisent un linéaire de 24 km. Ce sont les lieux privilégiés des espèces aquatiques et ils constituent la trame bleue. La Cagne, qui prend naissance dans la montagne du Cheiron, est un fleuve côtier méditerranéen qui a creusé de profondes gorges. C'est l'espace le plus sauvage du territoire.



Morio

© André SIMON



Laurier sauce

© Jean-Marc FÉRAUD



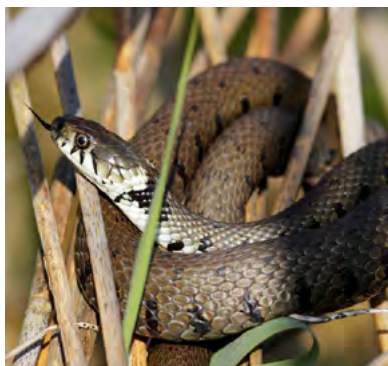
Murin de Daubenton*

© Jean-Michel BOMPAR



Bergeronnette des ruisseaux*

© Aurélien AUDEVARD



Couleuvre helvétique*

© Laurent ROUSCHMEYER



Charme-houblon

© Jean-Marc FÉRAUD



Scirpe-jonc

© Jean-Marc FÉRAUD



Écrevisse à pattes blanches

© Joss DEFFARGES



Héron cendré*

© Aurélien AUDEVARD



© Claude FALKE

Cordulégastre annelé

Cordulegaster boltonii

Le Cordulégastre annelé affectionne surtout les ruisseaux ombragés à fond sableux des zones collinéennes où il forme d'importantes populations. Il se rencontre également en petit nombre dans les rivières de montagne et de plaine. Ses larves résistent bien au courant et aux crues, ce qui lui permet de coloniser à peu près tous les tronçons des cours d'eau. La période de reproduction de cette libellule débute en juin, avec un pic de juillet à mi-septembre. Les populations déclinent ensuite jusqu'à fin octobre.

Longueur : 7,4 à 8,5 cm

Période de vol : mai à octobre



© Jean-Marc FÉRAUD

Consoude bulbeuse*

Symphytum bulbosum

Assez commune sur les sols meubles, sablonneux, on la trouve dans les vallons frais humides, en bordure de la Cagne, de la Lubiane ou du Malvan. Ses feuilles couvertes de poils raides sont râpeuses au toucher. Les fleurs blanc-jaunâtre ont une corolle à cinq lobes, avec dans sa partie interne cinq éperons saillants visibles de l'extérieur. C'est ce détail floral qui permet de la différencier de la consoude tubéreuse (éperons non saillants, non visibles), très proche morphologiquement, et que l'on trouve dans les mêmes milieux.

Hauteur : 15 à 40 cm

Floraison : mars à mai



© Laurent ROUSCHMEYER

Couleuvre vipérine*

Natrix maura

Parfois appelée Couleuvre mauresque, ce petit serpent aquatique méridional se distingue par ses motifs dorsaux en zigzag. Inoffensive, elle fréquente une diversité de zones humides naturelles : marais, étangs, grandes mares, ruisseaux, rivières, fossés, canaux, etc. où elle chasse de manière active des invertébrés ou de petits vertébrés aquatiques (poissons, amphibiens). A Vence elle n'est jamais observée loin de la Cagne, du Malvan et de la Lubiane et des ruisseaux affluents, temporaires ou non.

Longueur : 80 à 100 cm

Période de reproduction : printemps et automne

*Espèce protégée



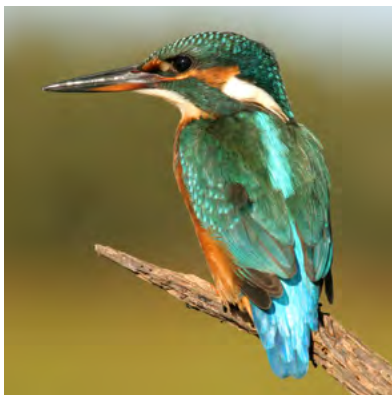
© Jean-Marc FÉRAUD

Scolopendre officinale, Langue de cerf*

Asplenium scolopendrium

Cette fougère poussant à Vence dans les vallons frais, humides, ombragés ainsi qu'en bordure des cours d'eau, a des frondes (feuilles) allongées ondulées, luisantes, en forme de langue. Elles portent sur leur face inférieure des organes reproducteurs en forme de lignes brunes transversales allongées : les sores. D'où son nom de Scolopendre dû à leur disposition rappelant (un peu) un Mille-pattes. Ces sores produisent des spores permettant la multiplication de la plante. Les feuilles se développent au printemps et persistent jusqu'à l'année suivante. La plante était anciennement connue pour ses propriétés médicinales (aujourd'hui désuètes).

Hauteur : 20 à 50 cm



© Aurélien AUDEVARD

Martin-pêcheur d'Europe*

Alcedo atthis

Le Martin-pêcheur se rencontre au bord des eaux calmes, propres et peu profondes ; son existence reposant sur la capture de petits poissons. L'eau doit rester assez claire pour un bon repérage des proies. Les martins nichent dans un terrier creusé habituellement dans la berge meuble et sablonneuse du cours d'eau. La nidification est précédée par la parade nuptiale qui comporte de bruyantes poursuites aériennes et des offrandes de poissons du mâle à la femelle afin de procurer à cette dernière assez de ressources pour pondre. Ce splendide oiseau peut se repérer toute l'année à son cri distinctif, un sifflement aigu émis surtout en plein vol ; on peut alors surprendre une flèche bleu métallique en vol rapide au ras de l'eau.

Longueur : 17 à 19,5 cm

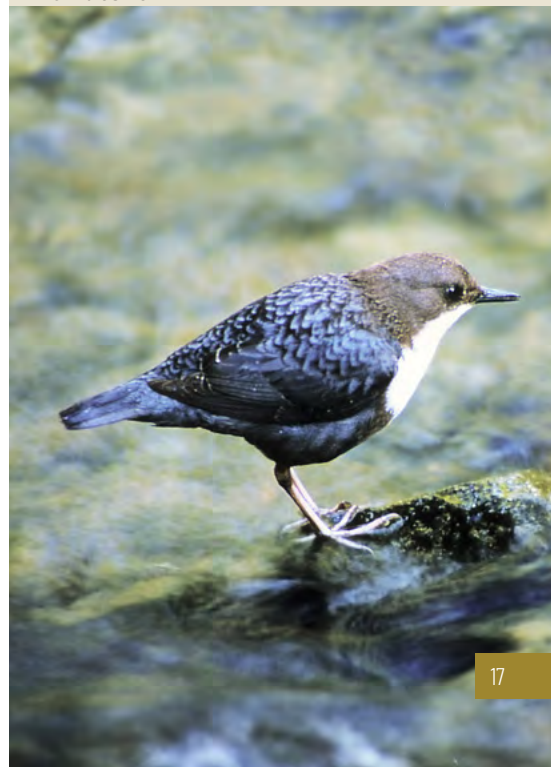
Période de reproduction : avril à juillet

Cincle plongeur*

Cinclus cinclus

C'est une espèce qui vit le long des cours d'eau rapides et se nourrit d'insectes ou de larves d'insectes aquatiques. Il disparaît lorsque les rivières sont polluées. Le Cincle plongeur est un oiseau étonnant : il est possible de l'observer marcher et courir sous l'eau dans le lit de la Cagne à la recherche d'une proie. Il pourra alors émerger à plusieurs mètres de l'endroit où il a plongé. Il installe parfois son nid sous un pont.

© André SIMON





Forêt de la Sine © Micaël GENDROT

La forêt

Les massifs forestiers de la commune offrent des lieux de promenade et de découverte de la nature très prisés des vençois. La forêt de la Sine constitue le principal espace boisé de la commune. Les massifs forestiers sont généralement mixtes, c'est-à-dire composés de conifères (pins) et de feuillus (chênes).



Pic épeiche*

© André SIMON



Campanule carillon

© Jean-Marc FÉRAUD



Chouette hulotte*

© André SIMON



Pin d'Alep

© Jean-Marc FÉRAUD



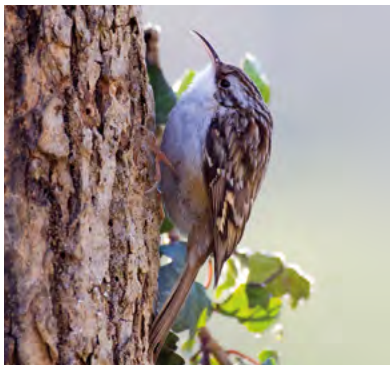
Geai des chênes

© André SIMON



Noctule de Leisler*

© Jean-Michel BOMPAR



Grimpereau des jardins*

© André SIMON



Céphalanthère rouge

© Jean-Marc FÉRAUD



Roitelet triple bandeau*

© Aurélien AUDEVARD



© Jean-Marc FÉRAUD

Chêne pubescent

Quercus pubescens

Appelé Chêne pubescent par les botanistes, parce que ses jeunes rameaux et la face inférieure de ses feuilles sont couverts de poils courts, il est nommé en Provence Chêne blanc ou encore Chêne truffier. Il est très présent dans les secteurs forestiers de la commune, comme les bois de la Sine, ainsi que de façon éparse sur les pentes du col de Vence. Il peut croître aussi bien sur des sols riches, que sur des sols caillouteux arides. Certains individus peuvent vivre plus de 500 ans. Dès l'automne ses feuilles vont se dessécher et rester accrochées sur les branches jusqu'au printemps suivant : c'est ce que l'on nomme la marcescence.

Hauteur : 10 à 25 m

Floraison : avril



© Aurélien AUDEVARD

Lézard à deux raies*

Lacerta bilineata

Le Lézard à deux raies (ou Lézard vert, appelé aussi Lambert dans les Alpes-Maritimes) est assez éclectique dans le choix de ses habitats à partir du moment où une végétation basse, assez dense, peut lui assurer une protection entre deux séances d'ensoleillement pour augmenter la température de son corps (thermorégulation). Il hivérne d'octobre à avril dans un terrier de rongeur sous une roche ou un amas de végétaux. En milieu rural il s'observe tout près des habitations.

Période de reproduction : avril à août



© Aurélien AUDEVARD

Écureuil roux*

Sciurus vulgaris

Cette espèce strictement forestière, se caractérise par une queue en panache et un pelage roux, comme son nom l'indique, mais aussi gris-brun, brun foncé ou noir. Il se nourrit de graines de conifères, de noisettes, d'autres fruits, d'insectes et de champignons. Il ne présente pas de phase d'hibernation à la saison froide. L'Écureuil roux reste menacé entre autre par la fragmentation de son habitat et par les collisions routières, qui représentent un facteur important de mortalité.

Longueur : 30 à 50 cm

*Espèce protégée **Espèce réglementée



© Jean-Marc FÉRAUD

Limodore à feuilles** avortées

Limodorum abortivum

Sa tige robuste violette à brun-violacé surgit de terre dès le mois d'avril, mais ce n'est qu'au moment de l'éclosion de ses fleurs, à la structure particulière, que son appartenance à la grande famille des orchidées sera confirmée. Son inflorescence longue de 10 à 30 cm est constituée de fleurs violet-pourpre panachées de jaune et de blanc. Dépourvue partiellement de chlorophylle, la plante a une activité réduite de fabrication de sucres sous l'action de la lumière à partir du gaz carbonique (photosynthèse). De fait elle pousse souvent en association avec des champignons (groupe des Russules) à partir desquels elle puise les éléments nécessaires à sa croissance.

Hauteur : 20 à 80 cm
Floraison : mai à juillet



© André SIMON

Sittelle torchepot*

Sitta europaea

Oiseau cavernicole, la Sittelle torchepot a l'habitude de colmater l'entrée du trou où elle niche avec de la boue pour en réduire le diamètre et ainsi, tenir son nid à distance des oiseaux plus gros. C'est de cette caractéristique que lui vient son nom de torchepot, allusion faite aux murs en terre ou torchis. La Sittelle grimpe habilement aux branches et aux troncs des arbres dans les massifs forestiers. Il est courant de l'observer dans les bois de la Sine. Elle en descend toujours la tête en avant, critère infaillible qui permet de l'identifier.

Longueur : 12 à 14,5 cm
Période de reproduction : mars à août

Salsepareille

Smilax aspera

Les feuilles en forme de cœur et plus ou moins maculées de cette plante épineuse, bien que coriaces, sont le mets préféré des Schtroumpfs. Mais il semble que les petits lutins bleus ne touchent pas à ses fruits, de petites baies rouge foncé : ils ont bien raison car elles sont toxiques.

© Jean-Marc FÉRAUD





© Aurélien AUDEVARD

Lucane cerf-volant*

Lucanus cervus

Ce grand coléoptère présente un très fort dimorphisme sexuel : contrairement à la femelle, la tête du mâle est très large et arbore des mandibules démesurées, dépourvues de rôle alimentaire mais servant à repousser des mâles rivaux ou à maintenir la femelle pendant l'accouplement. Le Lucane est lié aux vieux arbres et les adultes s'observent surtout en juin/juillet et parfois en août. C'est une espèce assez commune dans les forêts françaises, que l'on retrouve dans les boisements vençois avec un peu d'attention.

Longueur : 2,5 à 8,5 cm

Période de reproduction : milieu d'été



© Jean-Marc FÉRAUD

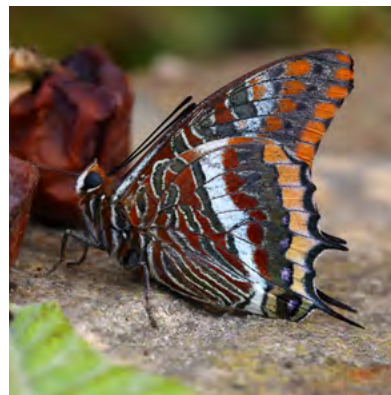
Pistachier térébinthe

Pistacia terebinthus

Voilà un arbuste au port buissonnant que l'on remarque surtout à l'automne lorsque son feuillage et ses grappes de petits fruits virent au rouge vif. Il sait aussi signaler sa présence, dans la chaleur estivale, par l'émission d'une agréable odeur rappelant un peu la térébenthine, l'un des parfums caractéristiques de la garrigue vençoise. Il porte souvent de curieuses excroissances en forme de gousses. Ce sont des galles induites par la transformation des feuilles en réaction aux piqûres de certains pucerons.

Hauteur : 2 à 5 m

Floraison : avril à mai



© Aurélien AUDEVARD

Nymphale de l'Arbousier

Charaxes jaspus

La Nymphale de l'Arbousier (appelée également Pacha à deux queues) est un grand et beau papillon diurne. Typiquement méditerranéen, il est facile à observer avec sa taille (jusqu'à 10 cm d'envergure chez les grandes femelles) et les motifs bigarrés de ses ailes. Les premiers papillons apparaissent dès la fin du mois de mai et une seconde génération voit le jour début août. Le Pacha à deux queues est un papillon qui raffole des fruits fermentés comme les pommes, les nèfles, les figues ou les pêches tombées à terre quand les autres papillons préfèrent puiser du nectar.

Envergure : 8 à 10 cm

Période de vol : mai à octobre

*Espèce protégée



© Aurélien AUDEVARD

Salamandre tachetée*

Salamandra salamandra

Cet amphibien très coloré est présent sur tout le territoire français. Ses habitudes nocturnes et ses déplacements réduits en font un animal discret pour qui ne sait pas le rechercher, par exemple lors des nuits douces et humides de l'automne. La salamandre tachetée a toujours frappé l'imaginaire : symbole du diable dans certaines cultures, emblème du Roi sous François I^{er}. On la disait même capable - à tort - de survivre aux flammes ! Ses couleurs vives ont pour but d'avertir les prédateurs sur la présence de venin dans les glandes de sa peau.

Longueur : 11 à 21 cm

Période de reproduction : juin à novembre



© Jean-Michel BOMPAR

Barbastelle d'Europe*

Barbastella barbastellus

Impossible à confondre avec une autre chauve-souris, la Barbastelle est noire des pieds à la tête et son dos est couvert de petites mèches plus claires. Ses oreilles noires sont très larges et se rejoignent sur le front. On retrouve cette espèce principalement dans les milieux forestiers mais elle peut se rencontrer dans des paysages agricoles si d'anciennes haies sont présentes. La Barbastelle est une inconditionnelle des anfractuosités. L'hiver, elle hiberne dans les caves, ruines, souterrains ou sous l'écorce de vieux arbres. En été, les meilleurs endroits pour trouver des colonies sont les vieilles bâtisses et les arbres creux ou fendus, et bien sûr à proximité d'un garde-manger suffisant.

Longueur : 4,5 à 6 cm

Période de reproduction : août à mars

Luciole

Luciola lusitanica

C'est une réaction chimique, produite dans un organe spécifique situé à l'extrémité de l'abdomen de ces coléoptères, qui est à l'origine de la belle lumière qu'émettent ces insectes appelés aussi « mouches à feu ».

© João COELHO CC BY 2.0





Jardin et vue sur le Baou © LPO PACA

Les parcs et jardins

L'ensemble des jardins et espaces verts d'agrément constituent des espaces de transitions entre la ville et les espaces naturels. Les plantations et l'arrosage apporté sont utiles à de nombreux oiseaux, lézards ou petits mammifères. Ils y trouvent gîtes et couverts pour peu que le jardin et son entretien ne soit pas trop artificialisé.



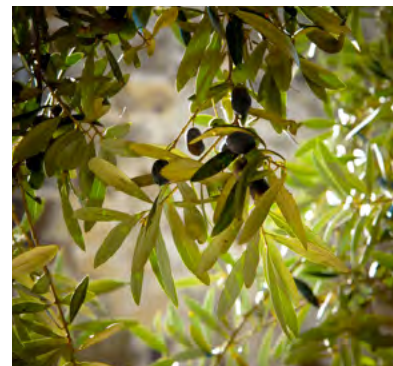
Gesse à larges feuilles

© Jean-Marc FÉRAUD



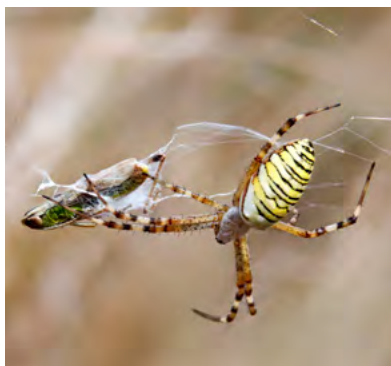
Mésange bleue*

© Aurélien AUDEVARD



Olivier sauvage

© DR



Épeire frelon

© André SIMON



Lézard des murailles*

© André SIMON



Coronille glauque

© Jean-Marc FÉRAUD



Tilleul à grandes feuilles

© Jean-Marc FÉRAUD



Oreillard gris*

© Jean-Michel BOMPAR



Rougegorge familier*

© André SIMON



© Laurent ROUSCHMEYER

Rainette méridionale*

Hyla meridionalis

Cette grenouille de petite taille est de couleur vert tendre, mais peut foncer jusqu'au brun sombre, surtout en période de reproduction. Certains individus perdent par mutation le pigment jaune de leur peau et deviennent alors bleus. La bande latérale sombre qui souligne les yeux ne se prolonge pas sur les flancs. C'est une espèce arboricole aux doigts munis de ventouses. En France, elle est uniquement présente dans le sud, particulièrement abondante sur les plaines littorales du pourtour méditerranéen. Elle reste commune et non menacée sur une grande partie de son aire de répartition. Son chant égaye les nuits estivales dans les jardins vençois.

Longueur : moins de 5 cm

Période de reproduction : mars-juin



© Jean-Marc FÉRAUD

Caroubier*

Ceratonia siliqua

Originaire du Proche-Orient, d'où il a été importé dans le passé, il s'est naturalisé dans les Alpes-Maritimes. A Vence, on peut observer de beaux exemplaires plantés dans des jardins à bonne exposition car il craint le gel. A l'état naturel il est rare, et il n'occupe que certains secteurs rocheux proches du littoral. Ses petites fleurs verdâtres apparaissent sous forme de grappes directement sur le tronc ou sur les branches (cauliflorie). Les fruits sont des gousses longues de 10 à 20 cm arquées et coriaces. Elles contiennent de petites graines de masse étonnamment constante, ayant servi jadis d'unité de poids pour les joailliers qui en ont conservé le nom arabe de « carat ».

Hauteur : 5 à 10 m

Floraison : août à octobre



© André SIMON

Hérisson d'Europe*

Erinaceus europaeus

Le Hérisson d'Europe est un mammifère protégé. Bien que ne présentant pas d'enjeu de conservation, selon la liste rouge des mammifères de France, ses populations payent un lourd tribut à la circulation automobile et à l'appauvrissement de nos jardins. Ce petit animal, au dos hérissé de piquants d'une longueur d'environ 3 cm, se retrouve souvent dans les milieux de lisières forestières ou de parcs et jardins bordés de haies. Il chasse de nuit et se nourrit principalement de mollusques, insectes, baies, etc. En hiver, il recherche pour hiberner un endroit abrité des trop basses températures, comme un tas de feuilles ou de bois mort.

Longueur : 20 à 35 cm

Période de reproduction : avril à décembre

*Espèce protégée



© Martin STEENHAUT

Chevêche d'Athéna*

Athene noctua

Hôte fidèle des vieilles oliveraies, elle a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols) qu'elle chasse dans les zones enherbées, à l'afût depuis un perchoir (arbre, clôture, toiture) ou directement au sol en les poursuivant. En déclin en France, entre autre à cause de l'intensification des pratiques agricoles, la situation de la Chevêche est précaire sur le pays vengois, où il ne subsiste plus que quelques couples, du fait de l'urbanisation des anciennes parcelles agricoles.

CLongueur : 23 à 27,5 cm

Période de reproduction : avril à juillet



© Aurélien AUDEVARD

Vulcain

Vanessa atalanta

Le Vulcain est un papillon caractérisé par le motif rouge et noir de ses ailes. C'est un papillon diurne difficile à confondre qui fréquente les zones urbanisées comme rurales, à condition que des orties soient présentes pour nourrir ses chenilles. Le Vulcain, observable jusqu'à 2 200 m d'altitude, est un insecte méditerranéen qui remonte chaque année vers le nord de l'Europe dès le mois d'avril. Alors que les oiseaux effectuent une migration aller-retour, le cycle de vie de cet insecte ne lui permet pas cette performance. Le papillon adulte assurera l'aller alors que sa descendance fera le retour !

Envergure : 5 à 6 cm

Période de vol : avril à octobre

Pic vert*

Picus viridis

Ce cousin de Woody Woodpecker n'a pas sa langue dans sa poche... et pour cause, elle est enroulée autour de son crâne. En effet, pas facile de stocker une langue de 10 cm, soit environ un tiers de la longueur de son corps.

© Norbert CHARDON





La cité historique de Vence © Pierre BEHARD

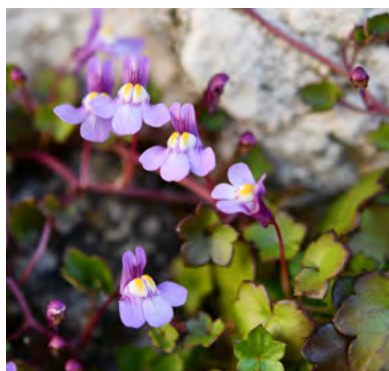
La ville

Des plantes et des animaux ont réussi à s'adapter à nos constructions et vivent à nos côtés, malgré le peu d'espace que nous leur laissons. Le centre historique offre le plaisir d'apercevoir à la belle saison les vols acrobatiques des hirondelles et des martinets qui nourrissent leurs nichées. Les murs sont parfois colonisés par une étonnante communauté de petites plantes, qu'il convient de respecter.



Moineau domestique*

© André SIMON



Cymbalaire, Ruine de Rome

© Jean-Marc FÉRAUD



Martinet noir*

© Aurélien AUDEVARD



© Grégory DELAUNAY

Hirondelle de fenêtre*

Delichon urbicum

Signe de l'arrivée du printemps, l'Hirondelle de fenêtre est bien connue de tous. Présente en ville comme à la campagne, elle vit à proximité directe de l'homme en installant son nid sous les génoises des toitures. Cette espèce a connu un déclin important de ses effectifs (20% de diminution sur les dix dernières années), principalement à cause de l'usage massif de pesticides, de la destruction volontaire des nids et des modifications architecturales (nouvelles constructions peu adaptées à son installation).

Longueur : 13,5 à 15 cm

Période de reproduction : avril à juillet



© Aurélien AUDEVARD

Tarente de Maurétanie*

Tarentola mauritanica

Ce gecko, présent tout le long du pourtour méditerranéen, s'accommode parfaitement de l'habitat urbain et s'observe dans de nombreux villages, vieilles villes, grandes agglomérations, aussi bien dans le bâti ancien que neuf. La Tarente se maintient dans les interstices entre les murs, derrière les volets, sous les tuiles, et s'aventure parfois à l'intérieur des maisons. Elle prend le soleil le matin et se tient, le soir, sur les murs des habitations, autour des lampadaires, le plus souvent immobile à l'affût d'insectes attirés par la lumière.

Longueur : 15 cm

Période de reproduction : mars à juin

Nombril de Vénus

Umbilicus rupestris

Selon Pline l'Ancien, un naturaliste romain de l'antiquité, le nombril de Vénus est un ingrédient nécessaire à la réalisation d'un philtre amoureux. Il s'agit d'une propriété de la plante non démontrée. Ce qui est sûr, c'est que quelques jeunes feuilles peuvent agrémenter vos salades, en apportant une petite touche d'acidité.

© Jean-Marc FÉRAUD



*Espèce protégée



Baou des Blancs © Michaël GENDROT

Les Baous

Les falaises du Baou des Blancs et du Baou des Noirs font partie des paysages emblématiques du pays vénçois. Ces escarpements rocheux imposants constituent aussi des lieux de vie pour une flore et une faune adaptée à la verticalité et à ces conditions spécifiques : manque d'eau et de sol, grande amplitude de température, ensoleillement, protection contre les prédateurs terrestres.



Circaète Jean-le-Blanc*

© Christian AUSSAGUEL



Campanule à grosses racines

© Jean-Marc FÉRAUD



Grand rhinolophe*

© Jean-Michel BOMPAR



Orpin à feuilles épaisses

© Jean-Marc FÉRAUD



Ædipode turquoise

© André SIMON



Nerprun alaterne

© Jean-Marc FÉRAUD



Grande coronide

© Aurélien AUDEVARD



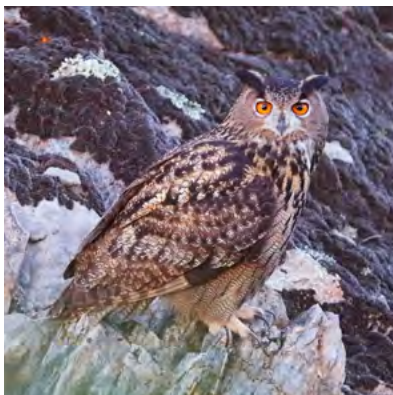
Genévrier de Phénicie

© Jean-Marc FÉRAUD



Monticole de roche*

© Aurélien AUDEVARD



© Norbert CHARDON

Grand-duc d'Europe*

Bubo bubo

Plus grand rapace nocturne d'Europe, cet oiseau sédentaire niche dans les falaises en aménageant une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées. La majeure partie de son régime alimentaire est constituée de mammifères (campagnols, rats, souris, hérissons, lapins, renards), mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes. Perché sur les Baous, le Grand-duc se fait entendre au crépuscule de son hullement grave et sonore « ou-ho » dès la fin de l'automne et en hiver.

Longueur : 59 à 73 cm

Période de reproduction : janvier à juin



© Jean-Marc FÉRAUD

Lavatère maritime*

Malva subovata

Habitante des escarpements et des pentes chaudes rocailleuses des Baous vençois, cette belle Malvacée ressemble à un arbrisseau. Ses jeunes rameaux duveteux sont recouverts de poils étoilés (visibles avec une loupe X10). Ses feuilles, à cinq lobes anguleux dentés plus ou moins plissés, ont aussi un aspect velouté-blanchâtre. Ses fleurs de trois à quatre centimètres de diamètre ont cinq pétales rose pâle tachés de pourpre sombre à la base.

Hauteur: 40 à 150 cm

Floraison : février à juin



© Grégory DELAUNAY

Tichodrome échelette*

Tichodroma muraria

Les Baous accueillent en hiver des espèces qui nichent en montagne. Le Tichodrome échelette peut être observé sur des rochers voire sur de vieux édifices. Posé, sa couleur grise lui permet de se fondre avec l'environnement. Il arpente les falaises à la façon d'un grimpeur en entrouvrant les ailes par saccades, montrant ainsi les tâches rouge cramoisi de ses ailes. Son long bec lui permet d'extraire des crevasses toutes sortes d'insectes, araignées et autres invertébrés. Son vol est onduleux à la manière des papillons, ce qui lui vaut son surnom d'oiseau papillon. C'est un oiseau assez peu farouche.

Longueur : 15,5 à 17 cm

Période de reproduction : mai à août

*Espèce protégée



© Cécile LEMARCHAND

Coronelle girondine*

Coronella girondica

La Coronelle girondine est présente dans la moitié sud de la France. C'est une espèce qui affectionne les zones sèches, ensoleillées, rocailleuses et chaudes. Serpent de petite taille, en moyenne 70 cm à l'âge adulte, son corps est brun/gris, orné de barres irrégulières sombres. Ce serpent possède deux bandeaux sombres autour des yeux, une bride bien marquée à l'arrière de l'œil, et une « larme » sous l'œil et jusqu'à la mâchoire. Elle est active de manière générale de mars à novembre. Ses mœurs crépusculaires et nocturnes font de la Coronelle girondine une espèce difficile à observer.

Longueur : 45 à 80 cm

Période de reproduction : juin à septembre



© Jean-Michel BOMPAR

Molosse de Cestoni*

Tadarida teniotis

Cette grande chauve-souris du sud de la France affectionne particulièrement les falaises rocheuses méditerranéennes ainsi que les immeubles ou les ponts. Difficile de l'observer au fond de sa fissure ! Mais la nuit et parfois au crépuscule ses vols élevés rectilignes s'accompagnent de puissant « tsik » perçants, typiques et audibles par l'homme. Sa grande taille, le corps atteignant 9 cm pour une envergure de 41 cm, et sa queue dépassant nettement du corps permettent parfois de reconnaître sa silhouette en vol. De près, ses grandes et larges oreilles rabattues au-dessus de son long museau « de chien » et sa queue bien visible sont caractéristiques.

Longueur : 9 cm

Période de reproduction : automne et printemps

Faucon pèlerin*

Falco peregrinus

Le record de vitesse du Faucon Pèlerin est de 389 km/h ! La vitesse a été mesurée par un pilote et fauconnier américain lors d'un saut en parachute avec son faucon, élevé depuis sa naissance par ses soins. Par comparaison, la vitesse d'un homme en chute libre atteint les 190 km/h.

© Christian AUSSAGUEL





Plateau du Col de Vence © Jean-Marc FÉRAUD

Le col de Vence

Le col de Vence et le plan des Noves constituent les espaces naturels les plus riches en diversité d'espèces de la commune. Ces lieux, liés à d'anciennes pratiques de pâturages et de culture de céréales, offrent des paysages à la végétation basse et clairsemée, entrecoupés de bosquets, créant ainsi une mosaïque d'habitats naturels propices à de nombreuses espèces animales et végétales.



Sérotine commune*

© Benoit MORAZE



Euphorbe épineuse*

© Jean-Marc FÉRAUD



Fauvette passerinette*

© Aurélien AUDEVARD



Pouillot de Bonelli*

© Aurélien AUDEVARD



Criquets pansus

© André SIMON



Thym commun

© Jean-Marc FÉRAUD



Lavande officinale

© Jean-Marc FÉRAUD



Traquet motteux*

© Aurélien AUDEVARD



Murin de Natterer*

© Jean-Michel BOMPAR



© Jean-Marc FÉRAUD

Cytise d'Ardoino*

Cytisus ardoinoi

Ce cytise est un sous-arbrisseau, plutôt couché sur le sol, il dépasse rarement les 40 cm de hauteur. Ses feuilles composées de 3 parties (folioles) velues, et d'aspect cendré, sont plus petites que les fleurs. Celles-ci sont jaune d'or et portées par les jeunes rameaux. Ses fruits sont des gousses de 20 à 25 mm de long, velues elles aussi. Le Cytise d'Ardoino est une espèce rare ne poussant que dans les Alpes-Maritimes (endémique). Les pelouses rocailleuses calcaires du Col de Vence au-dessus de 800 m sont l'un de ses lieux de prédilection. Cette espèce est dédiée à Honoré Ardoino qui était un botaniste mentonnais (1819-1874), auteur entre autres, de la Flore analytique du département des Alpes-Maritimes (1867).

Hauteur : 20 à 40 cm

Floraison : avril à juin



© Aurélien AUDEVARD

Lézard ocellé*

Timon lepidus

Le Lézard ocellé est le plus gros lézard d'Europe. Un individu adulte se reconnaît facilement aux ocelles bleus arborés sur ses flancs. Bien représenté au col de Vence, ce reptile est dépendant de milieux ouverts pour chasser les invertébrés (insectes, escargots, araignées, etc.) et d'un réseau de gîtes suffisant. À la suite d'une fermeture marquée des milieux naturels secs liés à l'abandon progressif du pastoralisme en région méditerranéenne, et d'une régression brutale du Lapin de garenne (dont les terriers sont utilisés par les lézards), l'espèce a subi un fort déclin ces dernières années.

Longueur : 40 à 75 cm

Période de reproduction : avril à septembre



© Aurélien AUDEVARD

Bruant ortolan*

Emberiza hortulana

Ce grand migrateur, désormais protégé, est en déclin en France depuis les années 1960, du fait de la dégradation de ses biotopes et de la chasse excessive dont il a longtemps été victime. L'ortolan est devenu un oiseau des collines, rare en-dessous de 500 mètres d'altitude. Il fréquente, d'une part, les milieux naturels à faible végétation comme les pelouses sèches, les garrigues dégradées par le feu ainsi que les terrains accidentés et les pierriers parsemés d'arbustes. D'autre part, il s'est adapté aux secteurs d'agriculture traditionnelle (principalement vignes et lavandes) où alternent petites parcelles cultivées, friches et bosquets.

Longueur : 15 à 16,5 cm

Période de reproduction : mai à août

*Espèce protégée



© Aurélien AUDEVARD

Vautour fauve*

Gyps fulvus

Il n'est pas rare d'observer des vautours planer au-dessus du col de Vence. Avec une envergure pouvant atteindre 2,70 m, le Vautour fauve fait partie des trois plus grands rapaces d'Europe. Souvent mal aimé, ce charognard joue pourtant un rôle économique et écologique primordial permettant une réduction des coûts d'équarrissage aux agriculteurs, tout en réduisant les risques d'émergence et de dispersion des souches pathogènes lors d'épidémies sur le bétail ou la faune sauvage. Le recours des vautours comme équarrisseurs naturels efficaces était déjà reconnu au 1^{er} millénaire avant J.-C.

Longueur : 95 à 110 cm

Période de reproduction : décembre à avril



© Ana GIC

Cerf élaphe

Cervus elaphus

Le Cerf élaphe occupe plus de 50% des forêts des Alpes-Maritimes, département comptant près de la moitié des effectifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur (environ 3 000 cervidés). Initialement inféodé aux milieux ouverts, ce grand mammifère s'est réfugié dans les zones plus forestières, à la suite de la pression de la chasse, tout en modifiant ses mœurs diurnes en préférant désormais une activité crépusculaire. Le Cerf élaphe est un herbivore qui s'adapte aux ressources saisonnières, son régime alimentaire comprenant toujours une part importante de végétaux (environ 20 kg par jour). Mâles et femelles vivent séparés la majeure partie de l'année sauf à l'automne, période du brame qui anime la vie nocturne du col de Vence.

Longueur : 160 à 260 cm

Période de reproduction : automne à printemps

Genêt cendré

Genista cinerea

Les teintes jaunes dont se pare le col de Vence au printemps sont dues à la floraison du Genêt cendré qui y est omniprésent, mais aussi à celle du Spartier à tiges de jonc (ou faux genêt d'Espagne). Un peu moins présent que le Genêt cendré, ses fleurs jaune vif de grande taille (1 à 2 cm), très odorantes, étaient autrefois récoltées et envoyées aux parfumeurs de Grasse.

© Jean-Marc FÉRAUD





© Aurélien AUDEVARD

Gazé

Aporia crataegi

Ce magnifique papillon possède des ailes blanches translucides avec des nervures noires bien visibles. Le Gazé fréquente les haies, pelouses, prairies bocagères et prairies arborées. La femelle pond exclusivement sur des arbustes de la famille des rosacées : aubépine, prunellier, sorbier, amélanchier, prunier. La forte régression des haies est l'une des causes du déclin de ce papillon diurne. La chenille est également très sensible aux traitements phytosanitaires.

Envergure : 6,5 cm

Période de vol : avril à août



© Jean-Marc FÉRAUD

Lis de Pompone, Lis turban**

Lilium pomponium

C'est à la fin du printemps que les magnifiques fleurs de ce lis s'épanouissent. La tige florale porte de 2 à 6 fleurs avec des pétales enroulés vers l'extérieur, rouge vif à orangé, et avec des ponctuations pourpre-noirâtre à leur base. Les étamines vont produire un pollen rouge. Cette plante dont la répartition est limitée à une région particulière (endémique de la Ligurie pour l'Italie, Var, Alpes-Maritimes, Alpes de Haute-Provence pour la France) affectionne les coteaux pierreux, les pelouses rocailleuses sèches, toujours à bonne exposition et au-dessous de 1000 m d'altitude.

Hauteur : 30 à 70 cm

Floraison : mai à juillet



© Cécile LEMARCHAND

Couleuvre d'Esculape*

Zamenis longissimus

Esculape était chez les romains le dieu de la médecine. De nos jours, cette belle couleuvre est toujours représentée s'enroulant autour de la massue d'Esculape sur les caducées des médecins et des pharmaciens. Ce grand serpent pouvant dépasser 1,5 m de longueur se reconnaît à son dos uniformément brun, piqué de petites ponctuations blanc pur. Agile, aux tendances fortement arboricoles, l'Esculape est une espèce discrète. Elle se nourrit de vertébrés en tout genre tels que lézards et micro-mammifères qu'elle tue par constriction. Serpent européen le plus lié aux arbres, sa distribution est conditionnée par la présence d'un important couvert forestier feuillu et de conditions assez fraîches et humides.

Longueur : 150 à 200 cm

Période de reproduction : mai à septembre

*Espèce protégée **Espèce réglementée



© Jean-Marc FÉRAUD

Nivéole de Nice*

Acis nicaeensis

Voilà une espèce discrète et difficile à repérer même pour un œil averti lorsqu'elle n'est pas encore en fleurs. Assez peu commune, c'est une plante présente uniquement dans les Alpes-Maritimes (espèce endémique), son aire de répartition allant de l'extrémité occidentale de la Ligurie (Vintimille) jusqu'au col de Vence, qui est sa limite orientale pour la France. Ses feuilles vert sombre sont étroites, allongées à bords parallèles. Sa hampe florale porte de une à trois fleurs blanc pur, penchées et en forme de cloche. C'est en avril sur les pentes du col de Vence, qu'il faut la chercher, blottie contre un rocher ou sur une restanque abandonnée, pour admirer sa floraison.

Hauteur : 15 à 30 cm
Floraison : mars à mai



© Jean-Marc FÉRAUD

Ophrys de Bertoloni et Ophrys de Sarato*

Ophrys bertolonii / *Ophrys saratoi*

De la quarantaine d'espèces d'orchidées de la flore vençoise ces deux ophrys font partie des plus remarquables. Leurs fleurs comportent six pièces colorées constituées de trois sépales rose, de deux pétales plus petits et plus foncés, et enfin d'un labelle (pétale transformé) d'aspect velouté, noirâtre violacé, avec en son centre une tache brillante violacée à bleuâtre (la macule). C'est sur les pelouses sèches ou les pentes rocailleuses du col de Vence que leurs floraisons s'expriment le mieux. La différenciation de ces deux espèces d'ophrys est délicate, elle est surtout une affaire de spécialistes.

Hauteur : 10 à 25 cm
Floraison : mai à juin

Mante religieuse

Mantis religiosa

Les mâles Mante religieuse n'ont pas toujours la vie facile. Lors de l'accouplement, il arrive que la femelle soit prise d'une petite faim et dévore son partenaire. Un apport de protéines rapide pour permettre à la femelle de produire ses œufs...

© Marion FOUCHARD





© Aurélien AUDEVARD

Monticole bleu*

Monticola solitarius

Cavernicole, ce « merle » bleu niche dans une anfractuosit  ou une cavit  surplombante, dans une falaise voire un b timent. Certains couples utilisent une seconde excavation pour faire diversion lorsqu'un danger potentiel est identifi . Rus s, ils y apportent alors des proies comme lors d'un nourrissage. Le Monticole bleu, bien repr sent  dans les Alpes-Maritimes, se reproduit dans tous les d partements m diterran ens. De nombreuses menaces p sent sur les populations proven ales de cette esp ce prot g e et consid r e comme vuln rable, notamment   cause des op rations de s curisation des falaises et de la surfr quentation de certains sites d'escalade.

Longueur : 21   23 cm

P riode de reproduction : f vrier   juillet

*Esp ce prot g e



  Bertrand ELIOTOUT

Pie-gri che m ridionale*

Laniius meridionalis

La Pie-gri che m ridionale occupe des habitats arides semi-stepmiques. Cette migratrice partielle profite localement des zones incendi es, o  buissons et petits arbres lui permettent d'installer son nid. Redoutable pr datrice, elle s'attaque   des proies allant des petits invert br s jusqu'aux reptiles, amphibiens, passereaux, micromammif res. Mondialement menac e, cette esp ce est consid r e en d clin en Provence du fait de la modification de ses habitats (d clin du pastoralisme entra nant la fermeture des milieux, destruction ou alt ration des zones favorables par l'agriculture intensive et l'urbanisation) et elle souffre  galement de l'usage irraisonn  de pesticides entra nant la rar faction des insectes.

Longueur : 23   25 cm

P riode de reproduction : janvier   juillet



  Jean-Marc F RAUD

Stipe penn e

Stipa pennata

Les pentes et plateaux du col de Vence accueillent de nombreuses esp ces de la famille des Gramin es. La plupart de ces plantes  chappent au regard du promeneur et il faut  tre un botaniste aguerri pour pouvoir les nommer. Cependant la Stipe penn e fait exception. Ses reflets argent s sous la chaude lumi re d' t  rendront visibles de loin les secteurs qu'elle colonise. Ce sont ses longues pointes (ar tes) plumeuses, couvertes de poils blancs soyeux, qui la caract risent et auxquelles elle doit son nom de Plumet.

Hauteur : 25   80 cm

Floraison : mai   ao t



© Cécile LEMARCHAND

Azuré du serpolet*

Phengaris arion

Parmi les plus grands azurés de France, l'Azuré du serpolet présente un cycle de vie larvaire bien particulier. La présence du thym ou de l'origan est indispensable à son développement, car la chenille passe ses premiers stades de développement sur la plante qu'elle dévore. Puis, pour le dernier stade, elle se laisse tomber au sol, attendant d'être récupérée par les fourmis du genre *Myrmica sabuleti*. La chenille est alors amenée dans la fourmilière où elle devient carnivore, se nourrissant des œufs et des larves de ses hôtes. En échange, la chenille produit un exsudat sucré dont les fourmis se nourrissent. La métamorphose se fait sous terre. Une fois émergé, ce papillon diurne se rencontre sur les pelouses naturelles sèches, rocailleuses et bien exposées.

Envergure : 3 cm

Période de vol : juin à août



© Benny TRAPP CC BY 3.0

Seps strié*

Chalcides striatus

À première vue, le Seps strié ressemble à un serpent avec son corps long et mince aux écailles lisses et une tête de la même largeur que le cou. Comme son cousin l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), le Seps est un lézard. Mais, en y regardant de plus près, on peut apercevoir deux petites paires de pattes qui ne laissent aucun doute quant à son identification.

Longueur : jusqu'à 30 cm

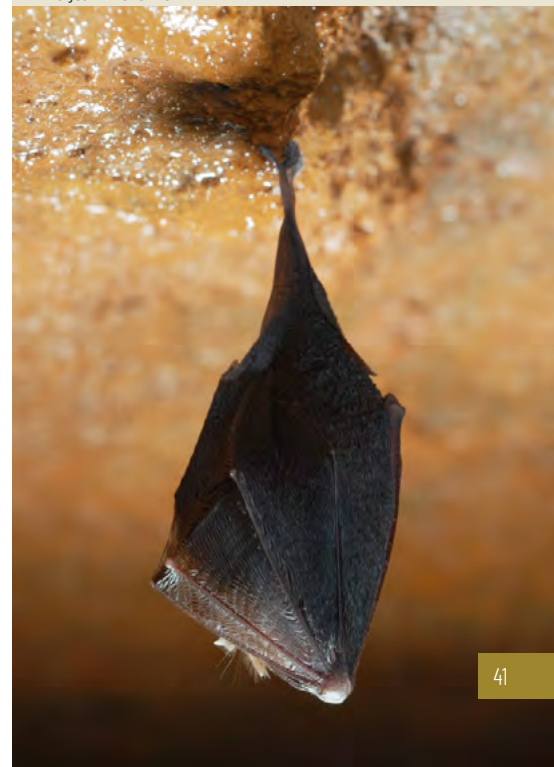
Période de reproduction : août

Petit rhinolophe*

Rhinolophus hipposideros

Cette chauve-souris a la particularité de se suspendre dans le vide, la tête en bas, en s'enveloppant dans ses ailes. Les Rhinolophes comptent parmi les chiroptères les plus cavernicoles. Ils affectionnent les grottes, les ponts creux et les galeries souterraines. Cette espèce a une tête des plus bizarres : son nez a la forme d'un fer à cheval, d'où ses anciens noms « Petit rhinolophe fer à cheval » ou « Petit fer à cheval ».

© Jean-Michel BOMPAR



Index

AMPHIBIENS

- Rainette méridionale 26
- Salamandre tachetée 23

FLORE

- Campanule à grosses racines 31
- Campanule carillon 19
- Caroubier 26
- Céphalanthère rouge 19
- Charme-houblon 15
- Chêne pubescent 20
- Consoude bulbeuse 16
- Coronille glauque 25
- Cymbalaire, Ruine de Rome 28
- Cytise d'Ardoine 36
- Euphorbe épineuse 35
- Genêt cendré 37
- Genévrier de Phénicie 31
- Gesse à larges feuilles 25
- Laurier sauce 15
- Lavande officinale 35
- Lavatère maritime 32
- Limodore à feuilles avortées 21
- Lis de Pompone, Lis turban 38
- Nerprun alaterne 31
- Nivéole de Nice 39
- Nombril de Vénus 29
- Olivier sauvage 25
- Ophrys de Bertoloni et
- Ophrys de Sarato 39
- Orpin à feuilles épaisses 31
- Pin d'Alep 19
- Pistachier térébinthe 22
- Salsepareille 21
- Scirpe-jonc 15
- Scolopendre officinale,
- Langue de cerf 17
- Stipe pennée 40
- Thym commun 35
- Tilleul à grandes feuilles 25

INVERTÉBRÉS

- Azuré du serpolet 41
- Cordulégastre annelé 16
- Écrevisse à pieds blancs 15
- Épeire frelon 25
- Gazé 38
- Grande coronide 31
- Lucane cerf-volant 22
- Luciole 23
- Mante religieuse 39
- Morio 15
- Nymphale de l'Arbousier 22
- Œdipode turquoise 31
- Vulcain 27

MAMMIFÈRES

- Barbastelle d'Europe 23
- Cerf élaphe 37
- Écureuil roux 20
- Grand rhinolophe 31
- Hérisson d'Europe 26
- Molosse de Cestoni 33
- Murin de Daubenton 15
- Murin de Natterer 35
- Noctule de Leisler 19
- Oreillard gris 25
- Petit rhinolophe 41
- Sérotine commune 35

OISEAUX

- Bergeronnette des ruisseaux 15
- Bruant ortolan 36
- Chevêche d'Athéna 27
- Chouette hulotte 19
- Cincle plongeur 17
- Circaète Jean-le-Blanc 31
- Faucon pèlerin 33
- Fauvette passerinette 35
- Geai des chênes 19
- Grand-duc d'Europe 32

- Grimpereau des jardins 19
- Héron cendré 15
- Hirondelle de fenêtre 29
- Martinet noir 28
- Martin-pêcheur d'Europe 17
- Mésange bleue 25
- Moineau domestique 28
- Monticole bleu 40
- Monticole de roche 31
- Pic épeiche 19
- Pic vert 27
- Pie-grièche méridionale 40
- Pouillot de Bonelli 35
- Roitelet triple bandeau 19
- Rougegorge familier 25
- Sittelle torchepot 21
- Tichodrome échelette 32
- Traquet motteux 35
- Vautour fauve 37

REPTILES

- Coronelle girondine 33
- Couleuvre d'Esculape 38
- Couleuvre helvétique 15
- Couleuvre vipérine 16
- Lézard à deux raies 20
- Lézard des murailles 25
- Lézard ocellé 36
- Seps strié 41
- Tarente de Maurétanie 29

La liste de l'ensemble des espèces connues sur la commune de Vence est consultable en ligne sur les sites web de la ville de Vence et de la LPO PACA.

Ville de Vence

Service Environnement et
Développement Durable

Coordination et rédaction :

Anne LAMOTTE et Charlotte LE BOËDEC

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Coordination et rédaction :

Micaël GENDROT.

Inventaires faune et rédaction :

Cécile LEMARCHAND et
Benjamin SALVARELLI.

Mise en page et infographie :

Sébastien GARCIA.

Relectures :

Benjamin KABOUCHE, Macha MARCHAL,
Camille PICARD et Alan HIROUX.

Groupe Chiroptères de Provence

Inventaires chiroptères :

Solène BAGUET et Mathieu DAVAL.

Botanique

Inventaires flore et rédaction :

Jean-Marc FÉRAUD.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement Tangi CORVELER et Ève LEBÈGUE, qui ont initié le projet d'ABC, toutes les personnes ayant transmis leurs observations aux bases de données Faune-PACA et SILENE, ainsi que nos partenaires : l'Agence française pour la biodiversité et le Crédit Agricole de Vence.

Date : décembre 2019.

Impression : Trulli.



LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

5 rue Saint-Michel
06140 Vence

☎ 04 93 58 63 85 🌐 paca.lpo.fr/06



